

Questions ouvertes et interpellations

VEUT-ON VAINCRE L'ILLETRISME ?

par Vincent Berthet *

Ce dossier l'aura-t-il assez nettement fait comprendre à ceux qui ont la chance de pouvoir le lire ? La lutte contre l'illettrisme, à tous les niveaux auxquels elle appelle une action, est un travail de fine dentelle.

Bien sûr, elle nécessite les volontés croisées de nombreuses institutions publiques et privées ; elle repose sur des politiques fermes et durables de l'État et des Régions, impliquées au titre de leur compétence « formation professionnelle » ; et elle requiert des budgets considérables. Mais « les doigts patauds de la solidarité nationale », selon l'expression de Jean-Marie Delarue en tant que délégué interministériel à la Ville, ne seront jamais performants à eux seuls. Lutter contre l'illettrisme, en effet, implique forcément de s'adapter à une infinité de situations et d'histoires personnelles ; c'est avant tout – ce qui ne peut être fait que dans une forte proximité – établir la connexion entre le désir d'un individu, concerné par l'illettrisme, de s'en extraire et la proposition de formation ou d'accompagnement d'une organisation sociale, d'un service des ressources humaines, d'une association, d'un centre de formation. Chaque parcours de rupture avec l'illettrisme est une conquête singulière, à la fois éminemment personnelle et fruit d'une ou de plusieurs coopérations.

Des obstacles spécifiques

Ce constat peut être fait à propos de bien d'autres processus de lutte contre l'exclusion : l'accès au droit au logement, au droit au travail, au droit à l'accueil pour les demandeurs d'asile... Le défi de la rupture des situations d'illettrisme a cependant quelque chose de singulier, qui rend encore plus nécessaire une solidarité relationnelle et non seulement administrée. Il s'agit de son caractère diffus et invisible. Car une chose est de prendre conscience de l'ampleur de l'illettrisme (1) – ou de l'analphabétisme pour employer un vocable moins spécifique à la France (2) – une chose est de pouvoir de mieux en mieux la mesurer, une autre est de pouvoir organiser son recul, en appui aux adultes concernés. Cette restriction de liberté qu'est l'impossibilité de faire usage de l'écrit – à la différence du déficit complet en alphabétisation, ou des lacunes en « français langue étrangère », qui débouchent sur une revendication de formation perçue comme ordinaire – est le plus souvent tue, dans un mélange d'ingéniosité pour « vivre quand même » en contournant l'écrit (3) et de résignation à « ne pas être comme les autres » (4). Une partie des adultes concernés ont exercé leur intelligence à s'adapter à ce déficit, avec des résultats qui peuvent être étonnants et des acquis qui

* Economie & Humanisme

(1) Le dossier de synthèse d'Emmanuel de Lescure pour *Problèmes politiques et sociaux* (L'illettrisme en France, n° 828, octobre 1999) demeure une bonne référence générale sur le diagnostic, les enjeux de société, les méthodes d'action à propos de l'illettrisme. Cf également l'encadré sur les JAPD, p. 20.

(2) Voir les articles de C. Cavet, p. 12, M. Poncet, p.60.

(3) « Le patrimoine culturel d'une personne et son capital de compétences et d'expériences se sont construits (dans ces situations-là) sans s'appuyer sur la capacité à lire et à écrire » (extrait du document « Une vision partagée de l'illettrisme », ANLICI).

(4) Voir, sur ce vécu de l'illettrisme, la synthèse de C. Royon, p. 24.

devraient pouvoir être valorisés – il existe des patrons illettrés ; ils l'ont intégré comme une composante de leur personnalité sociale. Cela ne signifie pas qu'ils n'en souffrent pas, mais ils n'ont pas une vision claire de ce que changerait pour eux un retour à l'usage de l'écrit.

Cet enfouissement de l'illettrisme est essentiel, car il freine l'action en la matière. Si les personnes concernées se connaissent et existaient ensemble, leur problème de fond – se sentir un citoyen intégré à part entière à la société des « lisant » – et leur difficulté pratique – pouvoir apprendre ou réapprendre s'ils le souhaitent – seraient moins lourds. Mais leur silence, leur gêne, corollaires de la gêne collective à l'égard de cet échec sociétal flagrant qu'est l'illettrisme en 2002, empêchent précisément ce regroupement et cette expression. Même dans son entourage professionnel ou amical immédiat, l'illettrisme d'une personne est souvent ignoré. Exceptionnels sont les cercles de relations dans lesquels la question « As-tu des problèmes pour lire, pour écrire, pour compter ? » s'exprime librement (5).

De plus, dans les situations où un (ré)apprentissage s'amorce, les difficultés à vaincre, moralement et techniquement, ne sont jamais vraiment identiques. La lutte contre l'illettrisme est donc forcément personnalisée ; elle fait appel au tryptique « confiance mutuelle – écoute – stimulation », tout autant qu'à des méthodes de transmission des connaissances (6). Elle en est d'autant plus coûteuse en énergies – au premier chef pour l'« illettré » lui-même –, en argent, en mobilisation sociale.

En ce sens, le ministre de l'Éducation Nationale et le gouvernement dont il fait partie sont de bons gestionnaires des deniers publics lorsqu'ils insistent sur la prévention de l'illettrisme à l'école primaire. Il est certainement moins onéreux, indépendamment des dégâts humains évités, de tarir à la source le flux des « mésapprenants » en améliorant la qualité du service rendu par l'Éducation Nationale que de devoir vider plus tard, forcément à tâtons et à la petite cuiller, l'étang de l'illettrisme (7). Plusieurs mesures sont engagées qui sont susceptibles de faire diminuer significativement le « pourcentage de pertes » auquel le système national d'éducation s'est habitué (8).

Des moyens pour une action durable

Cette insistance sur l'école primaire comme site-clé de la prévention de l'illettrisme, dont les résultats sont très attendus, n'est cependant cohérente qu'en partie avec le respect du droit à l'éducation. Elle doit aller de pair, dans la décision et la pratique publiques, avec une volonté politique et l'allocation de moyens très supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui pour combattre l'illettrisme de ceux qui ont quitté l'école il y a cinq ans ou

(5) Voir « Apprendre les uns par les autres », p. 38.

(6) Voir A. Berjon et G. Paravy, p. 34, Jeanne Pastor, p. 36.

(7) Voir les propos de P. Desneuf, p. 54.

(8) Voir l'encadré d'A. Bentolila sur l'« entrée en illettrisme », p. 22.



quarante ans, ou la quitteront encore en situation de pré-illettrisme dans les huit années à venir : au bas mot deux à trois millions de résidents, compte tenu de ceux qui au fil des vingt dernières années ont pu regagner leur statut de citoyens lecteurs. On ne saurait oublier non plus que le nombre des personnes en situation d'illettrisme (9) – même si ce terme est compris de façon restreinte – s'accroît chaque année d'une partie des nouveaux immigrés.

Les moyens que l'on peut attendre de l'État et des collectivités territoriales (10), comme aussi des entreprises (11) sauront-ils de plus en plus épouser la complexité des situations, soutenir la nécessaire inventivité pédagogique de l'accompagnement des adultes privés de l'écrit, faciliter le travail de tous ceux qui sont avec eux en contact direct et la relation entre ces divers intervenants ? (12)

À ces questions-clés, les réponses ne peuvent être que partielles. Vingt ans après le début d'une prise de conscience plus généralisée en France de la gravité de cette blessure démocratique qu'est l'illettrisme, plusieurs éléments peuvent favoriser une action plus résolue et plus radicale de soutien aux exclus de l'écrit, mais la volonté collective reste incertaine. En effet, les démarches pédagogiques ont progressé très loin, et le cadre législatif et institutionnel d'une réelle avancée est maintenant en place. L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme est là, avec ses rôles combinés de mutuelle d'initiatives existantes et de moteur de sensibilisation et d'action pour tous les partenaires potentiellement impliqués (13). Son existence même, et la reconnaissance très plurielle dont elle bénéficie (État, collectivités territoriales, milieux économiques, associatifs, ...) valent rappel permanent du chantier collectif à assumer. Les moyens pérennes permettant de consolider cette organisation sur un minimum de dix ou quinze ans, sans qu'elle ne devienne une structure de tutelle des actions contre l'illettrisme – pente que ses fondateurs veulent éviter – seront à l'évidence essentiels à la réussite de son projet.

La durée est, en effet, un facteur capital de rupture avec une situation d'illettrisme très invétérée, en France comme dans tous les pays occidentaux. Rien n'est jamais acquis définitivement pour les individus, les motifs d'éloignement de l'écrit pour les personnes vulnérables étant finalement beaucoup plus nombreux dans la vie courante (perte d'emploi, maladie grave, déracinement, abandon de toute lecture-loisir, pauvreté en général...) que les occasions réelles de regagner du terrain en ce domaine. À ce titre, l'importance du milieu familial peut être soulignée : c'est en famille que le langage, base des apprentissages plus complexes, s'apprend ; c'est en famille que le goût et le plaisir de lire (ou même d'écrire) se perdent ou s'entretiennent ; en famille, encore, que renaissent des motivations puis-

(9) Lire, sur cette question délicate de la quantification de l'illettrisme, J.-M Besse et F. Guerin-Pace, p. 17, J. Robin et T. Rocher, p. 28.

(10) Plusieurs Conseils régionaux, à la suite de ce qu'a réalisé celui de Nord-Pas-de-Calais (lire V. Berthet, p. 41) s'engagent aux côtés des autres intervenants présents dans leur espace de référence : Centre, Poitou-Charentes (voir p. 50), Limousin, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France.

(11) Voir D. Brunon (AGEFOS-PME), p. 44, L. Blay (Fondation ADECCO), p. 32, l'expérience de Tri-sélec, p. 29, celle du FAF-Propreté, p. 31.

(12) Voir P. Riou, p. 50, Ch. Milhaud, p. 39, P. Kremer, p. 53.

(13) Voir M.-T. Geffroy et A. Martin, p. 47.

santes, pour un certain nombre de parents, de rompre avec leur illettrisme.

Rien n'est, non plus, définitivement acquis du côté de tous les protagonistes de l'action pour l'accès aux savoirs de base. Il en va de leur motivation et de leur capacité à agir en relation les uns avec les autres. L'histoire commune à diverses organisations sur un territoire (formations professionnelles inter-entreprises, existence d'un club d'entreprises ou d'un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, rapprochements entre organismes de lutte contre l'exclusion « généralistes » et entreprises...) pèse de tout son poids pour maintenir, ou pour enclencher une telle dynamique. L'absence de dialogue entre partenaires, inversement, l'entrave.

Ce phénomène assez caché qu'est l'illettrisme passe facilement au second plan derrière d'autres registres de la formation. Il tend à être oublié, d'autant plus que les résultats d'une reprise d'apprentissage, s'ils sont très constructifs sur un plan macro-économique, n'ont pas toujours un impact direct dans chaque entreprise sur les activités productives. L'évolution qui menace les actions amorcées en entreprise à ce sujet est donc la réduction de la motivation de leurs dirigeants à des objectifs de formation visibles et tangibles, rentables à court terme. Le caractère non permanent des programmes contre l'illettrisme de plusieurs Fonds d'assurance formation inter-entreprises confirme ce risque. Les comités d'entreprise, là où ils existent, pourraient jouer un rôle de rapprochement entre la formation et les attentes des salariés touchés par l'illettrisme, mais ils ne le font qu'exceptionnellement. Il semblerait que dans plusieurs autres pays analogues à la France en terme de richesse disponible (Grande-Bretagne, Canada...), le partenariat pour l'accès aux savoirs de base entre les entreprises, les associations, les municipalités et l'État (Éducation nationale, Affaires Sociales) soit plus courant, comme banalisé.

On le voit, l'illettrisme peut reculer, voire disparaître de certaines tranches de la population, comme il l'a fait en une génération à peu près, sauf exceptions, parmi les agriculteurs français. Mais cet objectif demeure complexe et soumis à cet aléa majeur qu'est la convergence de volontés et de projets entre des acteurs vraiment différents. Si la lutte contre l'illettrisme est de la dentelle, c'est aussi par sa fragilité et par le nombre de fils et de fuseaux entrecroisés qui lui est nécessaire. Par contre, à la différence de la dentelle, cette action n'est pas une parure ou un luxe pour des pays de démocratie et d'opulence.

Vincent Bertbet